



Le Bavard d'Upton

www.upton.ca
810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0



Les citoyens de la Municipalité d'Upton sont invités à utiliser les services en ligne (demande de permis, inscriptions, etc.) afin de ne pas se déplacer inutilement dans des édifices qui sont toujours fermés.

www.upton.ca ou info@upton.ca



Rejoignez-nous !

facebook

@upton.municipalite



Table des matières

Mot du maire.....	2
Séance du conseil.....	3-5
Bilan annuel eau potable	5
Avis publics	6
Régie intermunicipale	7
Informations municipales	8-11
Organismes du territoire	11-13
Service des loisirs.....	14-15
Calendrier	16

Le mot du maire



Guy Lapointe
Maire



Bonjour à tous,

Nous sommes maintenant tous en confinement depuis près de 2 mois. Quelques réouvertures se feront dans les prochains jours, sachez qu'il faut toujours respecter la distanciation de 2 mètres, que les rassemblements sont interdits, que nous devons rester dans notre région et qu'il est important de se laver les mains fréquemment. Nous avons tous une responsabilité sociale envers notre population la plus vulnérable. S'il vous plaît, je demande à tous les résidents de respecter les directives des autorités sanitaires et du gouvernement à tout moment. Continuons d'être des citoyens exemplaires et notez que le beau temps est en route!

Les employés municipaux demandent votre collaboration pour les contacter par téléphone et courrier électronique puisque, nous favorisons présentement le télétravail.

Plusieurs citoyens se posent la question si la collecte des gros rebuts a lieu ou non le 5 mai prochain, et bien, la réponse est oui. Cette année, la Régie demande aux citoyens de **placer les gros rebuts en bordure de rue 48 heures à l'avance**, afin de réduire les risques de transmission du virus aux éboueurs qui devront manipuler les gros rebuts placés à la rue. Puisque le virus a une durée de vie limitée dans le temps sur les objets inertes, sortir les bacs deux jours à l'avance permettra de réduire les risques de propagation du virus pour les employés qui effectuent les collectes.

Je vous invite à suivre notre page Facebook et notre site web pour vous tenir informés de l'évolution de la situation.

En terminant, sachez que je joins ma voix à l'ensemble des membres du conseil municipal pour vous assurer de la collaboration entière du personnel de la Municipalité d'Upton et je tiens à les féliciter pour leur grand dévouement auprès de la communauté uptonnaise.


Guy Lapointe
Maire



Alain Joubert
Conseiller # 01



Nathalie Lavoie
Conseillère # 02



Ghyslain Phaneuf
Conseiller # 03



Claude Larocque
Conseiller # 04



Barbara Beugger
Conseiller # 05



Mathieu Beaudry
Conseiller # 06

Coordonnées :

Bureau municipal :

810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611
Télécopieur : 450 549-5045
Courriel : info@upton.ca
Site internet : www.upton.ca

Heures d'ouverture :

Bureau municipal
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie :
Lundi au vendredi :
horaire variable

Services municipaux

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe sylvia.ouellette@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@upton.ca	549-5626
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond info@spad.ca	819 472-5700
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veuillez entrer par la porte arrière.	



Séance du conseil municipal

Résumé du procès-verbal de la session du conseil de la Municipalité d'Upton du 10 mars 2020 à 20h00 par voie de visioconférence.

Il est accepté que la séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Le conseil municipal approuve les délibérations de la séance régulière du 10 mars 2020.

Les comptes à payer du mois de mars 2020 au montant de 104 893,70 \$ et les comptes payés pour une somme de 66 403,16 \$ sont approuvés.

La facture la firme Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc., pour de l'assistance professionnelle en urbanisme, au montant de 737,28 \$, taxes incluses, est approuvée.

Le maire ou la mairesse suppléante, en cas d'incapacité d'agir du maire, est mandaté pour enchérir pour et au nom de la Municipalité advenant la vente d'un immeuble pour non-paiement de taxes.

Les numéros de matricules suivants ont payé leurs taxes dues pour l'année 2018 et sont retirés de la procédure pour non-paiement de taxes:

Matricules		
6551-48-2700	6551-58-3138	6962-42-5891
6856-29-2317	6857-61-9357.18	7055-37-6435

Le taux d'intérêt et de pénalité applicable pour les versements de taxes municipales du Règlement numéro 2019-320 sont modifiés et sont fixés à « 0 % » jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret n° 177-2020 du 13 mars 2020.

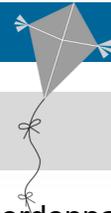
Un avis de motion est donné qu'à une assemblée subséquente sera présenté pour adoption, le projet de règlement 2019-320-01 modifiant le *Règlement numéro 2019-320 déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2020* afin de revoir les modalités de paiement des taxes et modifier le taux d'intérêt.

La facture la firme Techni-consultant inc., pour de l'assistance technique en lien avec le projet d'assainissement des eaux usées, au montant de 3 406,14 \$, taxes incluses, est approuvée.

La facture la firme Techni-consultant inc., pour de l'assistance technique générale en lien avec les demandes d'aide financière au ministère des Transports, au montant de 1 391,20 \$, taxes incluses, est approuvée.

La Municipalité confie à la S.P.A.D la responsabilité d'appliquer et d'assurer le respect du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*.

La décision du maire et de la directrice générale concernant la fermeture du bureau municipal au public est entérinée.



Séance du conseil municipal

La directrice générale ou en son absence, la directrice générale adjointe, le coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales ainsi que la conseillère responsable de la vie communautaire sont autorisés à utiliser la liste électorale pour communiquer aux citoyens, et ce, comme suit :

1. les directives prises par le gouvernement pour limiter la propagation de la COVID-19, dans le cas où ces directives soient incomprises;
2. la mise en place de services d'aide destinés à soutenir les citoyens vulnérables.

Les personnes autorisées s'engagent à prendre des mesures appropriées pour préserver le caractère confidentiel des renseignements figurant sur la liste électorale afin d'utiliser ces renseignements uniquement pour communiquer aux citoyens.

L'utilisation d'une carte accès IGA est autorisée afin de procéder aux commandes d'épicerie pour les résidents d'Upton âgés de 70 ans et plus dans le but d'éviter la propagation du COVID-19.

Le projet de règlement numéro 2019-324 intitulé « *Règlement numéro 2020-234 concernant la division de la municipalité en six (6) districts électoraux* » est adopté.

Le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de mars 2020 est déposé et un budget de 4 160,00 \$, plus les taxes, est approuvé pour le mois d'avril.

La Municipalité refuse la demande d'ajout de luminaire sur la rue des Sapins.

Conformément à l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*, la directrice générale dépose auprès des membres du conseil municipal le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Le document peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.upton.ca.

La directrice générale est autorisée à procéder à un appel d'offres public sur le SÉAO pour le soutirage et la disposition des boues et, si possible, avec option de renouvellement du contrat.

La Municipalité accepte l'offre de prix de l'entreprise Simo Management Inc. pour la mesure de boues et l'évaluation des volumes cumulés dans les étangs aérés au montant de 4 700,00 \$, plus les taxes applicables, conditionnellement à ce que la première mesure de boues soit réalisée entre la mi-avril et la fin mai.

Un don de 50,00 \$ est remis à l'Association de la Sclérose en plaques St-Hyacinthe-Acton.

Un don de 150,00 \$ est remis à l'organisme Contact Richelieu-Yamaska.

Un don de 50,00 \$ est remis à la Société de recherche sur le cancer.

Le rapport d'activités du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois de mars 2020 est déposé.

Le rapport du service d'inspection pour le mois de mars 2020 est déposé.

Le *Règlement numéro 2020-323 relatif à l'abrogation du programme de revitalisation* est adopté.

Les mandats de messieurs Richard Sabourin, Daniel Brunelle, Ghyslain Phaneuf et Mathieu Beaudry sont reconduits à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme.

La Municipalité verse pour l'année 2020 un montant de 15 000,00 \$ au Théâtre de la Dame de Cœur.

La directrice générale est autorisée à accorder un mandat pour de services professionnels pour le recyclage en milieu agricole de biosolides déshydratés, et ce, pour une offre de prix conforme aux valeurs du marché.

Séance du conseil municipal



La directrice générale est autorisée à demander des offres de prix pour le fauchage des levées de fossés pour l'année 2020 et a attribué le contrat.

Un budget de 2 500,00 \$, plus les taxes applicables, est décrété pour l'achat d'un nouveau MacBook Pro pour la direction générale.

Un budget de 20 000,00 \$ est accordé à la directrice générale au cas où des travaux d'urgence seraient requis au puits numéro 5.



BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

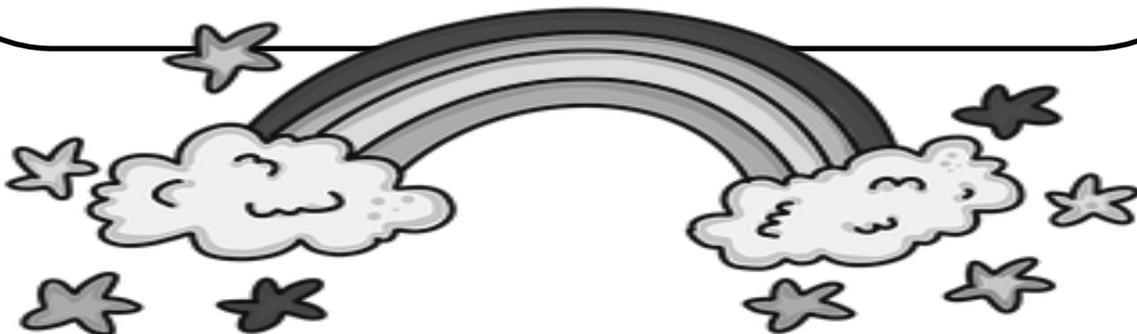


Conformément à l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC), la Municipalité d'Upton informe la population qu'il est possible de consulter le bilan annuel de la qualité de l'eau potable.

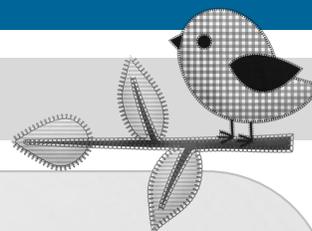
Vous trouverez le bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2019, sur le site Internet dans la section services municipaux – travaux publics – aqueduc et égouts!

Les bilans résument les prélèvements d'échantillons obligatoires, le nombre d'échantillons prélevés pour chaque paramètre d'analyse et le nombre d'échantillons analysés par un laboratoire agréé durant cette période. Sont également précisés : les éléments pour chaque dépassement de normes observé, le paramètre en cause, le lieu visé, la concentration maximale autorisée, la concentration mesurée, ainsi que, le cas échéant, les mesures prises par le responsable pour corriger la situation.

La diffusion de cette information, à la demande du gouvernement, est une nouvelle mesure qui donne au citoyen un accès direct aux rapports faisant état de la qualité de l'eau potable qu'il consomme.



Avis publics



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-323

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 7 avril 2020, le règlement numéro 2020-323 intitulé « Règlement relatif à l'abrogation du Programme de revitalisation ».

Ce règlement abroge le *Règlement 2009-196 établissant un programme de revitalisation à l'intérieur du périmètre d'urbanisation*.

Tout propriétaire qui avant l'entrée en vigueur dudit règlement, bénéficiait du droit de recevoir le crédit de taxes selon les modalités du programme de revitalisation en lien avec le règlement 2009-196, continuera à en bénéficier jusqu'à la terminaison.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 9^e jour du mois d'avril de l'an 2020.


Cynthia Bossé,
Directrice générale


Upton
Ça va bien aller!

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée, madame Cynthia Bossé, directrice générale de la susdite Municipalité, que lors de la séance régulière du Conseil de la Municipalité d'Upton, qui se tiendra à huis clos, le mardi 5 mai 2020 à 20 heures, à la salle des sessions du conseil sise au 810, rue Lanoie, à Upton, le rapport du vérificateur et le rapport financier 2019 seront déposés.

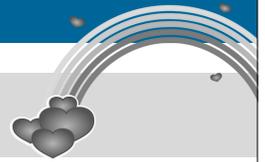
Malgré l'état sanitaire d'urgence renouvelé jusqu'au 29 avril, il y a lieu de croire qu'un nouveau décret du gouvernement sera adopté pour une période successive de 10 jours. En pareille situation, la séance du conseil serait réalisée à huis clos. Conséquemment, nous vous invitons à faire parvenir dès maintenant toute question à ce sujet par courriel à info@upton.ca.

Donné à Upton, ce 27^e jour d'avril 2020


Cynthia Bossé
Directrice générale


Upton
Ça va bien aller!

Régie intermunicipale



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



ANNULÉE :
COLLECTE DE RDD DU 23 MAI

À VENIR :
OUVERTURE DES ÉCOCENTRES

MAINTENUE :
COLLECTE DES ENCOMBRANTS

RDD

La collecte de résidus domestiques dangereux prévue le 23 mai à Saint-Hyacinthe est annulée en raison de la pandémie. La Régie invite les citoyens à entreposer leurs RDD pour les apporter à la prochaine collecte automnale.

La Régie travaille présentement sur un protocole qui permettra la réouverture des écocentres dans les meilleurs délais, tout en assurant un service sécuritaire pour le personnel et les citoyens desservis. Les détails seront communiqués sous peu.

ÉCO CENTRES

COLLECTE DES GROS REBUTS

Les encombrants seront collectés selon les dates fixées dans le calendrier des collectes. Pour réduire les risques de transmission du virus, les gros rebuts doivent être placés en bordure de rue 48 heures avant la collecte, de façon bien ordonnée. Les petits objets et les rebuts placés dans une remorque ne sont pas ramassés.



www.riam.quebec
450-774-2350



COLLECTE DES GROS REBUTS : 5 MAI 2020



Informations municipales



**CORONAVIRUS
(COVID-19)**



En réaction à l'interdiction de tout rassemblement intérieur et extérieur au Québec, la Municipalité d'Upton ferme l'accès de ses modules et aires de jeux situés au terrain des loisirs. Cette décision est en vigueur pour une durée indéterminée.

Merci de votre compréhension!



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veillez noter que le 18 mai prochain, le bureau municipal sera fermé en raison de la Journée nationale des Patriotes.

À VENDRE PAR LA
MUNICIPALITÉ D'UPTON:
RÉTROCAVEUSE, DE MARQUE
FORD, MOTEUR NEW
HOLLAND 11 101 HEURES

La rétrocaveuse est vendue avec les équipements suivants : pelle avant de 88 pouces, un godet de 28 pouces et un godet de 16 pouces.

Prenez note que la rétrocaveuse est hors d'usage. La transmission doit être remise en état. D'autres réparations non connues peuvent être à effectuer.

*****Le véhicule ainsi que ses équipements sont vendus tels quels et sans garantie légale*****

Mode de paiement : comptant ou chèque certifié. Notez qu'il n'y a aucune taxe commerciale sur l'équipement vendu.

Pour prendre rendez-vous afin de voir la rétrocaveuse, veuillez contacter Michael Bernier au 450 549-5619 ou par courriel à michael.bernier@upton.ca





SERVICE DE LIVRAISON DE VOTRE ÉPICERIE PAR LA MUNICIPALITÉ

Ce service est offert aux résidents d'Upton âgés de 70 ans et plus dans le but d'éviter la propagation du COVID-19.

Afin de profiter, sans frais, de cette opportunité offerte par la Municipalité d'Upton, il suffit de contacter monsieur Michael Bernier, coordonnateur vie communautaire et infrastructures municipales au **450 549-5619** de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Monsieur Bernier prendra soin de noter les articles que vous avez besoin. Votre commande, qui proviendra du IGA d'Acton Vale, vous sera livrée directement à la maison. Des précautions seront prises afin de protéger votre santé et celle de l'employé municipal désigné.



De plus, la Municipalité d'Upton demande à ses résidents de 70 ans et plus de téléphoner 2 jours à l'avance afin de nous faire part des articles souhaités pour votre commande.

LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS

En ces temps difficiles, il se peut que certaines personnes malhonnêtes profitent de la situation pour arnaquer les personnes âgées qui sont confinées à la maison. Soyez vigilants!

Si vous vivez ou êtes témoins d'une situation de maltraitance, peu importe la forme, appelez-nous! Parce que parler à quelqu'un de confiance, ça peut sauver des vies.

1 888-489-2287

Services bilingues, gratuits et confidentiels, offerts partout au Québec

Tous les jours, de 8 h à 20 h.



Informations municipales



COVID-19 – PAIEMENT DE TAXES

Pour soulager le fardeau financier des citoyens, la Municipalité d'Upton a aboli les intérêts et pénalités de retard des versements de taxes municipales 2020, et ce, du 13 mars au 26 octobre.

À la dernière assemblée du conseil, les élus ont décidé d'alléger les modalités de paiement annoncées le mois passé au sujet du report des 4 versements. Ainsi, l'échéance du 2^e versement des taxes municipales prévu le 11 mai est maintenu, mais les citoyens qui ont présentement des difficultés auront jusqu'au 26 octobre 2020 inclusivement pour effectuer ce versement, sans encourir d'intérêts ou de pénalités de retard. De la même manière, les versements du 6 juillet et du 5 octobre sont maintenus.

Les résidents qui souhaitent prendre une entente pour faire arrêter un chèque postdaté déjà transmis à la Municipalité, peuvent communiquer avec madame Sylvia Ouellette au 450 549-5625 ou à sylvia.ouellette@upton.ca

La Municipalité encourage toutefois celles et ceux qui ne vivent pas d'impacts financiers liés à la COVID-19 à effectuer leur 2^e versement comme le prévoit le calendrier, soit le 11 mai.

Les autres modalités continuent de s'appliquer, notamment les soldes impayés des années antérieures continus de porter intérêts au taux annuel de 12 % à partir de l'expiration du délai où ils devaient être payés.

Cette mesure s'applique autant aux particuliers qu'aux entreprises ;

- ⇒ Si vous utilisez le système bancaire, vos paiements peuvent se faire n'importe quand entre la date initialement prévue et le 26 octobre 2020 ;
- ⇒ Si vous avez programmé le paiement des taxes par l'entremise de votre institution financière, vous devez faire le changement de date vous-même puisque la Municipalité ne dispose d'aucun moyen pour le faire ;
- ⇒ Si vous avez envoyé des chèques postdatés, la Municipalité encaissera automatiquement vos chèques, à la date du versement habituel ;
- ⇒ Si vos taxes sont payées par un mandataire de paiement, communiquez directement avec ce dernier ;

Vous pouvez déposer votre enveloppe/chèque dans la boîte extérieure installée à l'avant de la mairie.



Suivez l'évolution de la situation de l'organisation municipale sur la **nouvelle page Facebook** officielle de la **Municipalité d'Upton** ainsi que sur son site Internet www.upton.ca



Informations municipales / Organismes du territoire

PRÉVENTION | COVID-19

MARCHONS AUTREMENT

- ✓ Distance minimale de 2 mètres entre chaque personne n'habitant pas sous le même toit.
- ✓ Changement de trajectoire au besoin, à la rencontre de quelqu'un.

Solidaire pour Upton en santé!



BOÎTE EXTÉRIEURE POUR VOTRE COURRIER DESTINÉ À LA MUNICIPALITÉ D'UPTON

En ce qui concerne le paiement de vos taxes, une demande de permis ou tout autre courrier destiné à la Municipalité d'Upton, nous vous invitons à venir déposer votre enveloppe/chèque dans la boîte extérieure installée à l'avant de la mairie située au 810, Lanoie. La boîte est scellée, barrée, et vous n'avez rien à craindre : le suivi sera fait rapidement par les employés.

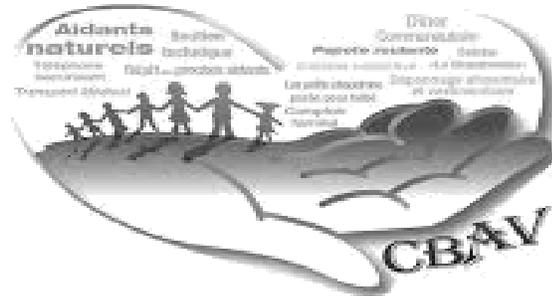
Simon, 12 ans

fan de Hockey et d'activités qui bougent comme faire du vélo et aller à la piscine.

PARRAINAGE CIVIQUE
MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

CRÉATEUR D'AMITIÉ
DEVENEZ BÉNÉVOLE AUPÈS DE SIMON
3 HEURES PAR MOIS
QUI BRISENT L'ISOLEMENT

450-774-8758
parrainagecivique.org



DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

La Municipalité d'Upton tient à informer ses citoyens qu'il existe un service de dépannage alimentaire fourni par le **Centre de Bénévolat d'Acton Vale**.



Sur rendez-vous seulement



- ◆ Aucune rencontre individuelle ne sera effectuée.
- ◆ La réceptionniste du Centre de Bénévolat d'Acton Vale prendra des informations sur votre situation.
- ◆ Toute personne bénéficiant de cette aide doit venir chercher son dépannage à l'entrée du local situé au 1196, rue Bélair à Acton Vale selon l'heure du rendez-vous fixé.



Pour prendre un rendez-vous ou pour obtenir de l'information, téléphonez au 450 546-7332.

Bonne Fête
Maman

Organismes du territoire

FABRIQUE ST-ÉPHREM D'UPTON

Bonjour à tous,

Peut-être que nos aînés se rappellent certains événements frappants de leur vie telle que la guerre 39-45.

Qui aurait dit qu'une petite bibitte comme celle-ci viendrait changer nos habitudes de vie? Peut-être qu'elle vient nous dire: « prends du temps pour toi, ta famille, tes amis et les gens qui t'entourent ». Peut-être aussi qu'elle nous ramène à l'essentiel, la base de la vie. Les scientifiques nous disent qu'ils ont remarqués que la pollution avait diminuée, que le trou dans la couche d'ozone se referme, cela nous amène à réfléchir.

Je me pose une petite question : Est-ce que lorsque que nous en aurons terminé avec ce corona virus nous reprendrons notre vie là ou elle était ou si nous ferons certains changements dans nos habitudes? Qu'est-ce qui aura de l'importance?

Afin que personne ne souffre inutilement serrons-nous les coudes et nous passerons au travers de cette crise.

Si vous avez besoin de parler avec quelqu'un de notre équipe, soyez assurés que le personnel pastoral sera présent pour vous.

Lyse Tremblay
Agente de pastorale
450 549-4116 courriel
tremblaylyse5@gmail.com

Réal Lacharité
Animateur de communauté
450 230-5411
reallacharite@outlook.com

Yvon Alix
Prêtre
450 773-8581 poste 266
Yvon8alix@gmail.com



Services des loisirs, culture et vie communautaire

90 ENFANTS REÇOIVENT DES CHOCOLATS DE PÂQUES !

En cette période particulière de la COVID-19, la Municipalité d'Upton a organisé un « Concours de dessin de Pâques » pour ses petits résidents. 90 artistes en herbe ont fait parvenir une photo de leur dessin, lesquels ont été publiés sur la page Facebook de la Municipalité.

Hier, chaque artiste a reçu un chocolat. C'est nul autre que le fameux « Lapin de Pâques » qui les a distribués! Les enfants étaient impressionnés de voir apparaître l'énorme lapin blanc aux grandes oreilles pour y laisser, sur leur balcon, un superbe chocolat de Pâques. Bien sûr, tout en respectant la distanciation.

Heureux du franc succès de ce concours, monsieur Guy Lapointe, maire de la Municipalité, a expliqué qu'il était important pour le Conseil municipal d'organiser, malgré la COVID-19, une activité pour remplacer la « Chasse aux cocos de Pâques » qui a dû être annulée. « Nous travaillons fort pour mettre en place d'autres activités intéressantes qui encouragerons les jeunes à participer à la vie communautaire. D'autant plus, que nous avons compris que ce concours a apporté bien plus que des cadeaux. Il a été pour les familles, une nouvelle façon d'échanger et de partager leur fierté. Malgré la distanciation, il y avait un sentiment de proximité et une joie si véritable ».



La population est invitée à s'inscrire sur la page **Facebook @municipalite.upton** pour visualiser les chefs d'œuvres exposés à la galerie « Dessine-moi ... Pâques » et pour connaître les activités qui seront organisées prochainement. Des vidéos d'activités seront également mises en ligne.

Services des loisirs, culture et vie communautaire



CAMP DE JOUR ESTIVAL DE LA MUNICIPALITÉ D'UPTON

Malgré la situation concernant la COVID-19, la Municipalité élabore sa programmation du camp de jour qui débutera le 25 juin 2020, prévoyant ainsi être fin prête pour offrir le service à la population, suivant l'évolution favorable de la crise actuelle.

Ayant à coeur le bien-être de ses citoyens, les frais d'inscription pourront être échelonnés sur 3 paiements, soit le 25 juin, le 9 juillet et le 23 juillet. La période d'inscription se tiendra dès que le gouvernement le permettra. Une soirée d'inscription aura lieu. La date sera communiquée sur le site Internet et le Facebook de la Municipalité d'Upton.

Offre d'emploi

Coordonnateur du camp de jour

Description sommaire:

La personne titulaire du poste collabore à l'organisation des activités du camp de jour, anime les activités et prévoit le matériel nécessaire. Elle encadre et supervise les animateurs. Elle est responsable de la sécurité des enfants.

Responsabilités:

- ⇒ Animer les activités, les sorties et prévoir le matériel nécessaire;
- ⇒ Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants;
- ⇒ Maintenir le respect des règlements et des procédures en vigueur;
- ⇒ Assister aux formations;
- ⇒ Participer aux réunions d'équipe.

Exigences:

- ⇒ Être un étudiant âgé de 16 ans et plus;
- ⇒ Avoir une expérience pertinente avec les enfants;
- ⇒ Posséder un certificat de secourisme (un atout).

Compétences recherchées:

- ⇒ Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et jugement;
- ⇒ Être dynamique, créatif et avoir du leadership;
- ⇒ Avoir la capacité à gérer des situations difficiles et à travailler en équipe;
- ⇒ Posséder d'excellentes habiletés de communications et de relations interpersonnelles.

Conditions de travail

- ⇒ Salaire: à discuter
- ⇒ Durée de l'emploi: du 25 juin au 14 août 2020.

Offre d'emploi

Animateur du camp de jour

Description sommaire:

La personne titulaire du poste anime les activités. Elle encadre et supervise les enfants de son groupe. Elle est responsable de la sécurité des enfants.

Responsabilités:

- ⇒ Animer les activités et les sorties;
- ⇒ Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants;
- ⇒ Maintenir le respect des règlements et des procédures en vigueur;
- ⇒ Assister aux formations;
- ⇒ Participer aux réunions d'équipe.

Exigences:

- ⇒ Être un étudiant âgé de 16 ans et plus;
- ⇒ Avoir une expérience pertinente avec les enfants;
- ⇒ Posséder un certificat de secourisme (un atout).

Compétences recherchées:

- ⇒ Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et jugement;
- ⇒ Être dynamique, créatif et avoir du leadership;
- ⇒ Avoir une capacité à gérer des situations difficiles et à travailler en équipe;
- ⇒ Posséder d'excellentes habiletés de communications et de relations interpersonnelles.

Conditions de travail

- ⇒ Salaire: à discuter
- ⇒ Durée de l'emploi: du 25 juin au 14 août



Pour poser votre candidature, faites parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae à l'attention de Michael Bernier à michael.bernier@upton.ca

TROUVEZ L'INTRUS



CE QUE TOUS DEVRAIENT SAVOIR...

C'est qu'une toilette peut tolérer bien des choses, mais pas les lingettes!



MMQ | La Mairie des municipalités du Québec

Un conseil offert par l'assureur des municipalités québécoises.

Mai

D déchet, **R** recyclable et **O** organique

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5  Conseil municipal	6 	7	8	9
		Collecte des gros rebuts				
10	11 	12 	13 	14	15	16
Fête des mères						
17	18	19 	20 	21	22	23
Journée nationale des patriotes Bureau municipal fermé						
24	25	26 	27 	28	29	30
						
31						

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

«Le Bavard» est publié et distribué vers le 30 de chaque mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués **avant le 12 de chaque mois**. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: secretariat@upton.ca.

La Municipalité d'Upton se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin. La politique de publication du journal municipal peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité au www.upton.ca